

Etude littéraire et politique de  
***La Colonie, de Marivaux***

*Comédie en un acte et en prose représentée sur un théâtre de société et publiée  
dans le Mercure de décembre 1750*

Dans leur édition du théâtre complet de Marivaux<sup>1</sup>, Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin citent à propos de *La Colonie* une notice publiée dans le *Mercur* par le marquis d'Argenson :

*Ce sujet-ci est ingénieux et tient à la Politique. Marivaux y montre son ancienne et profonde étude des femmes, et un désir qu'il aurait aujourd'hui de raisonner sur la Politique. Véritablement, ses principes d'Égalité sont les meilleurs, mais il ne fait encore qu'entrevoir de loin et sans moyen. Il a précipité cet ouvrage.*<sup>2</sup>

Si d'Argenson insiste tellement sur le caractère politique de la pièce, c'est qu'à l'époque comme aujourd'hui, Marivaux n'a guère la réputation d'être intéressé par la chose. Si ce préjugé peut paraître en partie erroné quant à la production d'ensemble de Marivaux (Marivaux journaliste et philosophe raisonne quelques fois sur le sujet), force est de constater que son théâtre est plutôt un théâtre d'intérieur. Deux jeunes gens sont amoureux, ils cherchent à tester l'amour de l'autre, ou à vaincre l'opposition d'un tiers : c'est une évidence, ce type de schéma dramatique laisse peu de place à une réflexion politique. Contrairement à son illustre pendant dans la dramaturgie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Marivaux ne jouit pas comme Beaumarchais d'une réputation d'auteur « engagé », loin de là.

Mais même si, comme le souligne F. Deloffre, « Marivaux n'a [pas] le goût de la politique »<sup>3</sup>, son œuvre dramatique n'est pourtant pas exclusivement salonarde. Si l'on parcourt le catalogue de ses pièces, quelques titres retiennent notre attention : *Annibal* (1719), *Le Prince travesti* (1724), *L'Île des Esclaves* (1725), *L'Héritier de village* (1725), *L'Île de la Raison ou Les Petits hommes* (1727), *La Nouvelle Colonie ou La Ligue des femmes* (1729), *La Colonie* (1750). Certes, si l'on excepte *L'Île des Esclaves*, ce ne sont ni les pièces les plus célèbres de Marivaux, ni forcément les plus réussies. Par ailleurs, il est vrai que peu d'entre-elles abordent de manière frontale la question du politique : la plupart ne font qu'y faire allusion, ou l'éclairer de biais. Néanmoins, ce bref aperçu rend compte d'une œuvre variée et qui n'est pas, comme on pourrait le penser, consacrée uniquement aux affaires de cœur de quelques jeunes aristocrates oisifs.

Nous souhaiterions, en étudiant brièvement la dernière pièce citée dans notre catalogue, éclairer les rapports complexes entretenus par Marivaux à l'égard de la politique. Le dramaturge en effet était parfaitement conscient d'avoir une

---

<sup>1</sup> Marivaux, *Théâtre Complet*. Édition établie par Frédéric Deloffre et François Rubellin, Le Livre de Poche / Classiques Garnier, Paris, 1996 et 2000. Cette édition sera notre édition de référence.

<sup>2</sup> Op. cit. p.1847

<sup>3</sup> Op. cit. p.161

réputation d'auteur galant, et savait que toute incursion dans les *affaires du temps*<sup>4</sup> pouvait lui être reprochée : nous n'avons pas insisté sur les sous-entendus défavorables de la notice du marquis d'Argenson, mais ils sont évidents. Comment ne pas entendre ironiquement l'expression « ... un désir qu'il aurait aujourd'hui de raisonner sur la *Politique* », joint au reproche de n'avoir traité son sujet que « de loin et sans moyen » ?

Nous tenterons donc d'analyser une pièce tardive de Marivaux, publiée dans le *Mercur* de décembre 1750 et jamais représentée du vivant de l'auteur (si ce n'est « sur un théâtre de société »<sup>5</sup>) : *La Colonie*, Comédie en un acte et en prose. L'argument de la pièce n'est pas inédit, puisque *La Colonie* est une réécriture assez libre de la *Lysistrata* d'Aristophane. Elle en reprend l'argument principal : un groupe de femmes, lassé de la domination des hommes, décide de faire entendre sa voix en faisant sécession. En vérité, le rapprochement entre l'une et l'autre pièce s'arrête là, puisque dans la pièce grecque, le moyen de pression choisi par les athéniennes n'est autre que la grève du sexe. Le traitement du sujet par Marivaux est plus chaste ; mais laissons l'auteur résumer mieux que nous l'argument de sa propre pièce :

ARTHÉNICE. *Un peu d'attention ; nous avons été obligés, grands et petits, nobles, bourgeois et gens du peuple, de quitter notre patrie pour éviter la mort ou pour fuir l'esclavage de l'ennemi qui nous a vaincus. [...] Nos vaisseaux nous ont portés dans ce pays sauvage, et le pays est bon. [...] Le dessein est formé d'y rester ,et comme nous y sommes tous arrivés pêle-mêle, que la fortune y est égale entre tous, que personne n'a droit d'y commander, et que tout y est en confusion, il faut des maîtres, il en faut un ou plusieurs, il faut des lois »*<sup>6</sup>

Les femmes de la pièce, emportées par Arténice et Madame Sorbin, vont donc exiger des hommes une rédaction conjointe de la nouvelle constitution, et une participation paritaire au gouvernement des affaires. Si ces revendications demeurent ignorées, elles quitteront leurs homologues masculins pour aller s'installer en un autre endroit de l'île.

On le voit, hormis l'affrontement sexué, la parenté avec la pièce d'Aristophane reste assez vague. On peut en revanche, beaucoup plus pertinemment, rattacher *La Colonie* aux autres pièces « insulaires » de Marivaux (*L'Île des Esclaves*, *L'Île de la Raison*) qui choisissent toutes, selon des prétextes divers, de situer leurs protagonistes sur une île déserte où les conventions sociales n'existent pas. Ce procédé, proche de l'utopie, permet à Marivaux de montrer

---

<sup>4</sup> L'expression est de Madame Sorbin dans *La Colonie*, sc. XIV (p.1874).

<sup>5</sup> Marivaux, *Théâtre Complet*, p.1845. Représentée pour la première fois en 1925 à l'Odéon, mais passée relativement inaperçue, elle connaît visiblement un regain d'intérêt depuis ses trente dernières années (p.1847).

<sup>6</sup> Sc. II (p.1854)

l'homme « au naturel » afin, bien entendu, de faire saillir les absurdités, voire les injustices de la vie en société. *La Colonie* s'inscrit parfaitement dans cette lignée, mais la pièce présente l'autre particularité de n'être pas tout à fait un coup d'essai.

En 1729 en effet, soit plus de vingt ans auparavant, Marivaux avait déjà fait représenter une pièce intitulée *La Nouvelle Colonie ou La Ligue des femmes*<sup>7</sup> dont l'argument était identique, à quelques petites différences près. Malheureusement, la pièce fut un tel échec que Marivaux se trouva contraint de la retirer dès la première représentation<sup>8</sup>. Il renonça même à publier son texte, raison pour laquelle nous ne disposons aujourd'hui que du divertissement qui la précédait. Après l'échec tout aussi cinglant de *L'Île de la Raison* (1727), on comprend aisément pourquoi Marivaux abandonna le modèle de l'île utopique, et plus généralement, l'idée d'un théâtre politique.

Pourtant, en 1750, il revient à *La Colonie* pour la remanier à l'intention d'une troupe d'amateurs. Notre pièce occupe donc une place toute particulière dans la carrière de Marivaux, par son caractère extrêmement tardif comparé aux autres pièces du même type. F. Deloffre, pour expliquer la rédaction de cette pièce, avance une hypothèse : « Sans doute [Marivaux n'était-il] pas fâché non plus d'effacer, dans une certaine mesure, l'échec de la pièce précédente et de présenter celle-ci comme nouvelle »<sup>9</sup>. Nous essaierons donc d'analyser les modalités du « retour au politique » de Marivaux, et la manière dont ses échecs ont pu influencer sa dramaturgie. Comment se mêler de politique sans décevoir ou agacer son public lorsqu'on s'appelle Marivaux : voilà en quelques mots l'un des problèmes posés par notre travail.

Le marquis d'Argenson ne se trompait pas lorsqu'il affirmait que le sujet de Marivaux « tient à la *Politique* », et plus précisément à la question de l'« Égalité ». En premier lieu, c'est donc le problème de l'égalité entre hommes et femmes dans le corps politique qui est traité de front. L'utopie consistant à transporter le spectateur dans le moment anhistorique de la *fondation* d'une société permet à Marivaux de prouver une chose simple : à savoir que la domination des hommes n'est pas simplement une question de fait, mais une question de droit. Et c'est ce dernier point qui la rend particulièrement scandaleuse. Ne pas imaginer qu'elle n'est que le fruit d'une longue habitude contractée par l'usage et entérinée par les générations successives, mais bien le résultat d'une décision consciente et concertée, donne à l'argument un caractère révoltant.

---

<sup>7</sup> Pièce qui, contrairement à ce que son nom indique, est donc antérieure à « notre » *Colonie*.

<sup>8</sup> Cette représentation eut lieu au Théâtre-Italien, le 18 juin 1729.

<sup>9</sup> Op. cit. p.1846

*ARTHÉNICE. Messieurs, daignez répondre à notre question ; vous allez faire des règlements pour la république, n'y travaillerons-nous pas de concert ? A quoi nous destinez-vous là-dessus ?*  
*HERMOCRATE. À rien, comme à l'ordinaire.*<sup>10</sup>

L'auteur prend soin de souligner l'anomalie logique que présente la position d'Hermocrate par le flegme de sa réponse : la femme n'occupe aucune place dans le corps politique, et cela n'est pas fait pour changer.

En outre, Marivaux a soin de rattacher la question de la place de la femme dans l'espace public au problème de sa place dans l'espace privé. Non contente de s'arrêter au domaine politique, la domination masculine s'accroît dans l'existence domestique : la seconde vient même fonder la première et en souligner l'injustice fondamentale.

*ARTHÉNICE. [...] c'est à filer, c'est à la quenouille, c'est l'économie de leur maison, c'est au misérable tracas d'un ménage, enfin c'est à faire des nœuds, que ces messieurs nous condamnent [...]. Ou bien, c'est à savoir prononcer sur des ajustements, c'est à les réjouir dans leurs soupers, c'est à leur inspirer d'agréables passions, c'est à régner dans la bagatelle, c'est à n'être nous-mêmes que la première de toutes les bagatelles »*<sup>11</sup>

Le dernière formule, particulièrement frappante, souligne le paradoxe de la condition féminine, cantonnée à un pouvoir fantôme sur son foyer ou sur les affaires de cœur, tandis que la véritable royauté lui échappe. Le divertissement qui précédait la première version de la pièce (1729), insistait beaucoup sur le pouvoir supposé des femmes sur le cœur des hommes, censé venir compenser leur impuissance dans l'ordre politique et social<sup>12</sup>. Vingt ans plus tard, Marivaux abandonne cet argument et prononce même sa condamnation par la voix d'Arthénice. D'une certaine manière, la position marivaudienne s'est radicalisée de la première à la seconde version, en choisissant de montrer sans sophisme la soumission des femmes dans tous les domaines.

Mais ce qui est particulièrement intéressant dans *La Colonie*, c'est que la question de l'égalité entre hommes et femmes ne se résume pas à une série de contestations de principe, certes légitimes, mais finalement attendues. Marivaux se sert de ce point de départ pour mener via le personnage d'Arthénice une véritable réflexion politique originale : selon elle, l'imperfection constatée de toutes nos sociétés actuelles tiendrait à l'éviction des femmes au moment de leur

---

<sup>10</sup> Sc. XIII (p.1869)

<sup>11</sup> Sc. IX (p.1863)

<sup>12</sup> « Si des lois des hommes dépendent, / Ne vous en plaignez pas, trop aimables objets : / Vous imposez des fers à ceux qui vous commandent, / Et vos maîtres sont vos sujets. » (Op. cit. p. 855).

constitution. Si l'espèce humaine est double, comment espérer rencontrer un régime politique viable s'il n'a été conçu que par, et pour l'un des deux partis ?

*ARTHÉNICE. Monsieur, je n'ai plus qu'un mot à dire, profitez-en ; il n'y a point de nation qui ne se plaigne des défauts de son gouvernement ; d'où viennent-ils, ces défauts ? C'est que notre esprit manque à la terre dans l'institution de ses lois, c'est que vous ne faites rien de la moitié de l'esprit humain que nous avons [...]. C'est que le mariage qui se fait entre les hommes devrait aussi se faire entre leurs pensées et les nôtres ; c'était l'intention des dieux, elle n'est pas remplie, et voilà la source de l'imperfection des lois.*<sup>13</sup>

De manière assez frappante, Marivaux réactive ici une sorte de mythe de l'androgynie : « l'esprit humain », sorte d'entité transcendante, doit se composer de deux « moitiés » masculines et féminines, qui ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre de manière viable. Les régimes politiques, fruits de cet esprit, ne peuvent que souffrir de ce déséquilibre. Cette vision bipartite et solidaire du genre humain a quelque chose d'assez original<sup>14</sup>.

Par ailleurs, la question de l'égalité ne se réduit pas dans *La Colonie* au problème de l'égalité entre hommes et femmes, puisque Marivaux renoue également avec un sujet déjà traité par lui dans *L'Île des Esclaves* : la question de l'égalité sociale. Dès les toutes premières répliques de la pièce, Arthénice, aristocrate, et Madame Sorbin, roturière, fraternisent :

*ARTHÉNICE. Ah çà ! Madame Sorbin, ou plutôt ma compagne, car vous l'êtes, puisque les femmes de votre état viennent de vous revêtir du même pouvoir dont les femmes nobles m'ont revêtue moi-même, donnons-nous la main, unissons-nous et n'ayons qu'un même esprit toutes les deux.*  
*MADAME SORBIN, lui donnant la main. Conclusion, il n'y a plus qu'une femme et qu'une pensée ici.*<sup>15</sup>

Dans la république imaginée par Marivaux, l'égalité des charges vaut pour l'égalité de condition : l'ordre politique vient compenser les inégalités de l'ordre social en élevant à des emplois et à des dignités équivalentes des personnes de conditions opposées. La remarque vaut également pour Timagène et Monsieur

---

<sup>13</sup> Sc. XIV (p.1871)

<sup>14</sup> Le fait que Marivaux produise ici une réécriture de *Lysistrata* et que le mythe de l'androgynie soit précisément raconté par Aristophane dans *Le Banquet* n'est peut-être pas une pure coïncidence.

<sup>15</sup> Sc. I (p.1851)

Sorbin, les pendants masculins de Madame Sorbin et d'Arthénice, puisqu'au moment de leur accession respective à la charge de législateur, le jeune aristocrate qualifie Monsieur Sorbin « d'honnête homme »<sup>16</sup>, qualité qui dans les faits, ne convient que très imparfaitement au personnage.

L'égalité de condition est donc perçue comme la conséquence naturelle d'une république bien ordonnée. Peut-être n'est-il pas inutile de s'arrêter un instant sur les mécanismes du régime politique imaginé par Marivaux. Il s'agit donc apparemment d'une république, dans la mesure où les représentants du peuple sont visiblement élus à la majorité, et que les décisions sont prises au terme de délibérations, comme le résume cette envoyée :

*UNE DES DÉPUTÉES. Vénérables compagnes, le sexe qui vous a nommées ses chefs, et qui vous a choisies pour le défendre, vient de juger à propos, dans une nouvelle délibération, de vous conférer des marques de votre dignité, et nous vous les apportons de sa part.*<sup>17</sup>

Le fait même que ce personnage soit nommée « députée », rend compte du caractère électif du régime. La scène se poursuit avec les serments prononcés par les deux élues suite à leur accession au pouvoir, et se prolonge ensuite<sup>18</sup> par une harangue proférée par Arthénice devant l'assemblée des femmes. Si ce genre de scènes ne peut empêcher d'éveiller chez le lecteur des réminiscences de la geste révolutionnaire, la référence de Marivaux est bien sûr la démocratie athénienne, en souvenir de son modèle, *Lysistrata*. Néanmoins la démocratie athénienne n'est qu'un point de départ : l'objectif demeure la rédaction de lois, visant à terme, comme le dit Arthénice, à doter le régime d'un chef, « un ou plusieurs »<sup>19</sup>. D'une certaine manière, si assemblée il y a, il ne s'agit que d'une assemblée *constituante* dont le résultat en terme de régime politique demeure indéterminé.

Toujours est-il que dans cette république, provisoire ou non, la question de l'inégalité sociale est absorbée de fait par l'égalité civique. C'est donc presque naturellement, en référence aux premières réplique de la pièce déjà citées, que Madame Sorbin choisit de pousser la logique du régime à son terme :

*MADAME SORBIN. [...] il y en a un [article] qui me déplaît, et que je retranche, c'est la gentilhommerie, je la casse pour ôter les petites conditions, plus de cette baliverne-là. [...] je commande, en vertu de ma pleine puissance, que les nommées Arthénice et Sorbin soient tout un, et qu'il soit aussi beau de s'appeler Hermocrate ou Lanturlu, que Timagène ; qu'est-ce que c'est que des noms qui font des gloires ?*<sup>20</sup>

---

<sup>16</sup> Sc. II (p.1853)

<sup>17</sup> Sc. VI (p.1858)

<sup>18</sup> Sc. IX

<sup>19</sup> Sc. II (p.1854)

<sup>20</sup> Sc. XVII (p.1877)

À l'instar de *L'Île des Esclaves*, *La Colonie* aborde le problème des conditions de manière très directe. Dans *L'Île des Esclaves*, maîtres et valets étaient contraints d'échanger leur condition pour apprendre à adoucir leurs rapports. Mais ces dernières n'étaient pas abolies, si ce n'est métaphoriquement à la fin de la pièce, par les sentiments d'amitié naturels qui unissaient désormais les valets et leurs maîtres. Ici, la question de leur disparition est posée sans ménagements par Madame Sorbin ; mais les conditions dans lesquelles la proposition est avancée et les réactions qu'elle suscite sont symptomatiques de la façon dont Marivaux aborde la politique dans son théâtre.

En effet, il est incontestable que la question politique traverse *La Colonie* de part en part, et que sur ce point, le marquis d'Argenson n'avait pas tort. Mais l'intéressant tient à la manière dont Marivaux, à l'image de la proposition de Madame Sorbin, va s'attacher tout au long de la pièce à *désamorcer* les bombes qu'il a lui-même posé, à ne livrer de la politique qu'une image volontairement déformée, ostensiblement déjouée. Il serait possible d'expliquer cette attitude par des considérations génériques : on sait que, généralement, le traitement de la question politique est réservée à la tragédie, tandis qu'il est admis que la comédie doit se déployer dans l'espace privé. Cette dernière est censée se cantonner aux mœurs, aux caractères, et abandonner les grandes intrigues et les affaires d'Etat à sa réplique tragique. Néanmoins, quelques années plus tard, Beaumarchais abordera la question des rapports sociaux dans une vraie comédie, et les remarques de Figaro sur la noblesse et ses privilèges ont toutes les raisons d'être prises au sérieux. Lorsqu'il joute avec le comte, Figaro n'a rien de ridicule, bien au contraire.

Dans la *Colonie*, Marivaux adopte une position beaucoup plus mouvante. Au fond, disons-le toute de suite, il n'y a pas un personnage de la pièce qui ne soit ridicule, et dont les opinions ne soient sujettes à caution. Reproduisons la réaction d'Hermocrate et d'Arthénice à la proposition de Madame Sorbin :

*ARTHÉNICE. Comment donc, Madame Sorbin, vous supprimez les nobles ?*

*HERMOCRATE. J'aime assez cette suppression.*

*ARTHÉNICE. Vous, Hermocrate ?*

*HERMOCRATE. Pardon, Madame, j'ai deux petites raisons pour cela, je suis bourgeois et philosophe.<sup>21</sup>*

Au premier abord, on pourrait penser qu'Hermocrate représente la voix de Marivaux sur le théâtre : un personnage sensé et raisonnable, partisan d'une

---

<sup>21</sup> Sc. XVII (p.1877)



philosophie naturelle. Mais à y regarder de plus près, et F. Deloffre ne s'y trompe pas<sup>22</sup>, comment ne pas trouver à nouveau cette réplique ironique ? La revendication de son statut social (« je suis bourgeois ») vient faire planer le doute sur la pureté des intentions philosophiques d'Hermocrate : approuve-t-il réellement Madame Sorbin parce que sa proposition est conforme à sa philosophie, ou parce qu'elle satisfait ses aspirations de « classe » ? D'autant plus que dans cette scène, Hermocrate joue un double-jeu, puisqu'il œuvre secrètement pour le parti des hommes en tâchant par une sombre machination de ramener les femmes dans leur camp en les montant les unes contre les autres :

*HERMOCRATE. Attendez, Messieurs, on en viendra à un accommodement, si vous le souhaitez, puisque les partis violents vous déplaisent ; mais il me vient une idée, voulez-vous vous en fier à moi ?*<sup>23</sup>

Son approbation est donc hypocrite, et il la réitère logiquement lorsque Arthénice propose à son tour que l'infidélité soit reprochée aux hommes comme aux femmes : « je trouve la chose équitable, tout homme que je suis »<sup>24</sup>. On sait pourtant, comme le signale F. Deloffre, que Marivaux avait pris cette idée à son compte dans *Le cabinet du philosophe*<sup>25</sup>.

En définitive, force est de constater qu'on ne sait jamais où Marivaux se situe ; et ce qui est plus important, on ne sait jamais à quel personnage se fier. Toutes les positions théoriques, toutes les réflexions portant sur la politique sont décrédibilisées par ceux-là mêmes qui les avancent. Pire, la politique elle-même comme instrument est tournée en ridicule. Une seule scène pourrait nous en convaincre, la scène de la harangue d'Arthénice. Alors que l'élue du peuple énonce son programme (programme intéressant et crédible) devant l'assemblée des femmes, Marivaux choisit de donner une image particulièrement ridicule du peuple comme entité démocratique. Le spectateur a davantage l'impression d'assister au caquètement d'une troupe de perruches qu'à l'approbation électorale d'un peuple concerné :

*UNE DES FEMMES. Plus j'y rêve, et plus j'en suis convaincue.*

*UNE DES FEMMES. Cela est incontestable.*

*UNE AUTRE FEMME. Absolument incontestable.*

*UNE AUTRE FEMME. C'est un fait.*

*ARTHÉNICE. Regardez-la, c'est le plaisir des yeux.*

*UNE FEMME. Dites les délices.*

*ARTHÉNICE. Souffrez que j'achève.*

*UNE FEMME. N'interrompons point.*

---

<sup>22</sup> Note<sup>2</sup> p.1877

<sup>23</sup> Sc. XVI (p.1875)

<sup>24</sup> Sc. XVII (p.1878)

<sup>25</sup> Note<sup>1</sup> p.1878

*UNE AUTRE FEMME. Oui, écoutons.*  
*UNE AUTRE FEMME. Un peu de silence.*  
*UNE AUTRE FEMME. C'est notre chef qui parle.*  
*UNE AUTRE FEMME. Et qui parle bien*  
*Etc.*<sup>26</sup>

Que ce soit les scènes de serment, les scènes de harangue ou d'élection, c'est sur tout l'appareil politique que Marivaux porte un regard profondément ironique : pas une réplique qui ne comporte une nuance parodique ou satirique.

En réalité, c'est toute la philosophie de Marivaux qui se heurte au problème du politique. En effet, la pièce est traversée de bout en bout par une intrigue secondaire et finalement laissée en suspend, que représente le mariage espéré entre Lina, la fille de Madame Sorbin, et un jeune noble du nom de Persinet. Tout le problème de ce mariage repose sur l'opposition entre l'ordre naturel et l'ordre politique : Madame Sorbin, de son côté, désire abolir le mariage car il induit la soumission de la femme à son mari. Sa fille s'y oppose en ces termes :

*LINA. [...] Madame, c'est une coutume qui n'empêche pas l'amour.*  
*MADAME SORBIN. Je te défends l'amour.*  
*LINA. Quand il y est, comment l'ôter ? Je ne l'ai pas pris ; c'est lui qui m'a prise*<sup>27</sup>

Le conflit mis en avant par Marivaux, entre le cœur, puissance souveraine et nécessairement vertueuse, et l'ordre social ruine la crédibilité du politique. La scène XV est à ce sujet exemplaire : devant l'assemblée des hommes réunie, Madame Sorbin ordonne à sa fille de condamner la gent masculine en dépit de son amour pour Persinet. Si nous n'étions pas dans une comédie, la scène prendrait des allures de scène de torture : « La pauvre enfant tremble de ce que vous lui faites faire »<sup>28</sup>, accuse Timagène à l'intention de Madame Sorbin. Devant les réticences de Lina à répéter la leçon apprise, à Persinet de s'écrier : « Voyez la bonté de cœur, le beau naturel pour l'amour »<sup>29</sup>. Cette « bonté de cœur » et ce « beau naturel », voilà ce qui désamorçe constamment le contenu politique d'une pièce pourtant intrinsèquement portée sur le sujet.

## **Conclusion**

---

<sup>26</sup> Sc. IX (p.1862)

<sup>27</sup> Sc. V (p.1857).

<sup>28</sup> Sc. XV (p.1874)

<sup>29</sup> Ibid.

La dernière pièce politique de Marivaux interroge à bien des égards : à quoi doit-on attribuer ce regard désabusé et profondément ironique sur la politique ? Aux échecs successifs de ses pièces « engagées » ? A la prudence ordinaire d'un auteur peu porté aux débats idéologiques ? À l'affirmation d'une philosophie naturelle qui porte en elle les germes d'une dévaluation de l'ordre politique ? On comprend peut-être mieux pourquoi Marivaux n'a pas fait représenter *La Colonie*, considérant la pièce comme peut-être trop indécise, trop instable, et par là susceptible de lui attirer un nouvel échec. Une fois de plus, le marquis d'Argenson n'avait pas tort lorsqu'il jugeait que Marivaux n'avait « *qu'entrev[u]* » son sujet, « *de loin et sans moyen* » : comme si Marivaux avait montré, dans cette pièce, qu'il ne croyait qu'insuffisamment à ce qu'il jugeait, peut-être, être une « fiction politique ».